

Délibération du Conseil municipal

Séance du 30 juin 2026

Le trente juin deux mille vingt-six à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

AUMIAUX Nathalie, BARON-GUICHARD Bruno, BOISDRON Patrick, CAILLÉ Olivier, CHOUTEAU Maxime, COLLOBERT Albane, CORBILLON Christine, DANILO Dominique, DEGAS Stéphanie, DESOEUVRE Robert, FAOUZI Chloé, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LAMBERT Christophe, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PLASSON Shaïnon, PUSHPARAJ Emilie, RAYMOND AUGIER Florence, ROSAENZ Fabienne, SAMBA Jessica, VERGARA José

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie	à BOISDRON Patrick
DELETANG Claire	à PENEAU Sylvie
FRAKSO Mohamed	à PAVILLON Jean-Paul
LANDREAU Elodie	à SAMBA Jessica
LECACHEUR Julien	à DESOEUVRE Robert
MARCHAND Anthony	à PUSHPARAJ Emilie
ROCHAIS Philippe	à CORBILLON Christine

Absents

PRÉVOT Stéphanie, REGRAGUI Sidi Kamal

Secrétaires de séance

DEGAS Stéphanie, RAYMOND AUGIER Florence

Convocation adressée le 24 juin 2026, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 2 juillet 2026, article L.2121.25 CGCT

26SE3006-11 | Culture – Sollicitation du Fonds de dotation de la SACEM au titre du dispositif “Les Fabriques à musique dans le champ scolaire”

Monsieur Bruno Baron-Guichard, adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine, expose :

Le Fonds de dotation de la SACEM (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique) est un outil dédié pour promouvoir la création musicale comme moteur d'inclusion, de cohésion sociale et

d'égalité. Des auteurs compositeurs et autrices compositrices aux côtés d'élèves unissent leurs talents pour donner vie à une œuvre musicale originale au cours d'une année scolaire – une aventure artistique collaborative qui fédère et fait découvrir aux jeunes toute la richesse de la création musicale.

Programme phare d'éducation artistique et culturelle, Les Fabriques à musique font entrer la création musicale dans les classes de la maternelle au lycée. En associant élèves, enseignants et artistes à la composition et l'écriture d'une œuvre musicale, ce dispositif constitue un outil fédérateur pour améliorer l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et prévenir le décrochage scolaire des jeunes.

En 10 ans, le dispositif des Fabriques à Musique dans le champ scolaire a permis à 40 000 élèves d'être accompagnés partout en France avec plus de 1 500 créations musicales.

À l'occasion des Traver'Cé musicales 2027, la ville sollicite ce fonds de dotation pour soutenir le projet de création associant les musiciens du groupe "Lo'Jo", l'orchestre international du Bénin (BIM), et l'école Raoul Corbin des Ponts-de-Cé. Utilisant le support de la musique, le projet vise à favoriser l'expression des enfants, l'ouverture à l'autre, la découverte et la compréhension des cultures du monde.

Durant 16h, sur temps scolaire, les musiciens et élèves composeront chants et musiques, qu'ils présenteront sur la scène des Traver'Cé. Il est également envisagé une correspondance entre enfants des deux pays (France et Bénin), ainsi qu'une approche de la danse.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22,

Considérant que le projet de création musicale imaginé avec le groupe Lo'Jo et l'école Raoul Corbin répond aux objectifs du dispositif les Fabriques à musique,

Considérant l'avis de la Commission ressources en date du 23 juin 2026,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve la demande de soutien à hauteur de 3 000 €,**
- **Autorise le maire, ou à défaut son représentant, à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération.**

VOTE			
En exercice	33	POUR	31
Présents	24	CONTRE	0
Pouvoirs	7	ABSTENTION	0
Pris part au vote	31	TOTAL	31

Délibération adoptée à l'unanimité

**Le Maire,
Jean-Paul Pavillon**


